

Octobre 2023

Année 15, No. 8



Dans ce numéro :

Mot de la mairesse	1-2
Échos du conseil et réponses à vos questions	2
Loisirs, culture et vie communautaire	3
Bibliothèque	4
Travaux publics et hygiène du milieu	4
Sécurité publique et service incendie	4

#### BUREAUX FERMÉS :

lundi 9 octobre,  
à l'occasion de l'Action de grâces

#### SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL

Mardi 10 octobre 2023 à 19 h 30  
Salle J.-Adolphe-Ardouin  
2114, chemin du Tour-du-Lac

#### TAXES MUNICIPALES 2023

6<sup>e</sup> et dernier versement :

jeudi 26 octobre 2023

Effectuez votre paiement au plus tard le jour ouvrable précédent afin d'éviter de payer des intérêts.

Nouveaux propriétaires :

nous vous rappelons qu'il est de **vos** responsabilités de valider les informations figurant à votre dossier de propriété, notamment en ce qui a trait à votre adresse de correspondance.



Services gratuits et confidentiels pour les aînés vivant des situations de vulnérabilité, d'abus ou de maltraitance, ayant des inquiétudes ou faisant face à différents problèmes mettant en jeu leur qualité de vie.

ÉCOUTE - SOUTIEN - ACCOMPAGNEMENT

1 844 551-6032

info@prevoyanceaines.org

www.prevoyanceaines.org

## Nominique « Le pays où l'on revient »

# Bulletin municipal

## Mot de la mairesse



Plusieurs s'inquiètent de la hausse prochaine du rôle d'évaluation foncière à Nominique et de l'impact que cela pourrait avoir sur leur compte de taxes.

L'évaluation foncière est une compétence que le gouvernement délègue aux MRC. Le but de l'exercice est d'inscrire au rôle la valeur foncière la plus proche de la valeur marchande. Le rôle est revu tous les 3 ans. L'évaluation foncière est la base du calcul pour déterminer comment le fardeau fiscal sera réparti entre les différents contribuables.

Cela ne veut pas dire qu'une augmentation de l'évaluation foncière signifie nécessairement une augmentation équivalente du compte de taxes, car le taux de taxation dépend du budget dont a besoin la Municipalité pour respecter ses devoirs envers la population.

Autrement dit, une Municipalité fait son budget à partir de ses dépenses et module son taux de taxation en fonction desdites dépenses pour équilibrer son budget.

### BUDGET MUNICIPAL VS ÉVALUATION FONCIÈRE

Année fictive	2899	3000
Valeur foncière de la Municipalité (\$)	10 000	20 000
Dépenses (\$)	100	110
Budget municipal (\$)	100	110
Taux de taxation (\$/100 \$ d'évaluation)	1/100	0,55/100

La taxe foncière se calcule en fonction d'un taux pour chaque 100 \$ d'évaluation. Par exemple :



vos taxes s'élèveront à 1 250 \$ (1,25 \$ X 1 000). Si le taux de taxation est fixé à 0,55 \$, vos taxes s'élèveront à 550 \$. Ce sont les dépenses de la Municipalité qui déterminent le taux de taxation.

### ÉVALUATION FONCIÈRE VS TAXATION

Principe : si toutes les propriétés de Nominique augmentaient d'exactly le même pourcentage, la hausse de l'évaluation foncière n'aurait aucune incidence puisque la valeur foncière serait répartie de façon égale.

Bien sûr, ce ne sera pas le cas. Certaines propriétés augmenteront de valeur plus que d'autres puisque leur valeur marchande sera plus grande en fonction du marché.

Donc, si votre propriété augmente de valeur plus que la moyenne, vous verrez votre compte de taxes augmenter plus que la moyenne et à l'inverse, si votre propriété subit une hausse d'évaluation plus faible que la moyenne, votre compte de taxes augmentera moins que la moyenne.

### UNE MUNICIPALITÉ FAIT SON BUDGET À PARTIR DE SES DÉPENSES

Chaque année la Municipalité doit déposer son budget en décembre. C'est une obligation inscrite dans la loi. Elle fait son budget en

## Mot de la mairesse (suite)

calculant les dépenses prévues au cours de la prochaine année. Elle tient compte lors de la confection du budget des dépenses prévues pour chacun des secteurs, soit : l'administration, les travaux publics, l'hygiène du milieu, la sécurité publique, l'aménagement et l'urbanisme, les loisirs, la culture et la vie communautaire, le remboursement de la dette et les projets de développement.

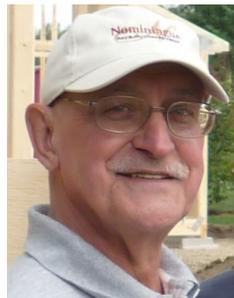
Pour chaque service elle doit prévoir les salaires, les frais d'exploitation, la machinerie et les équipements, les outils techniques et électroniques, les assurances, les quotes-parts et j'en passe. Elle doit aussi prévoir l'imprévisible.

Quand le tableau des dépenses est complété, elle doit voir de combien de revenus elle dispose et ainsi ajuster la taxation en conséquence.

*Une municipalité ne peut faire de profits ou de déficits. Elle doit obligatoirement équilibrer son budget. C'est aussi écrit dans la loi.*

Pour l'année 2024, nous **estimons** que nos dépenses augmenteront d'environ 10 %. Bien entendu, il s'agit d'une estimation à partir des paramètres que nous connaissons. Sont inclus dans cette augmentation, le coût des intérêts des prêts, l'indice des prix à la consommation, le coût des biens et services et les quotes-parts qui augmenteront grandement puisque notre fardeau fiscal augmente.

Pour discuter des choix budgétaires que nous devons faire, nous organiserons des groupes de discussion de type « focus groupes », qui auront lieu au début du mois de novembre. Vous pourrez vous inscrire à ces groupes du 10 au 27 octobre en téléphonant à la réception au 819 278-3384 ou par courriel à l'adresse [reception@municipalitenominique.qc.ca](mailto:reception@municipalitenominique.qc.ca). Vous trouverez toute l'information sur le site Web ou sur la page Facebook de la Municipalité. Nous vous espérons en grand nombre!



### DÉCÈS D'UN GRAND HOMME QUI A MARQUÉ NOMINIQUE PAR SON ENGAGEMENT BÉNÉVOLE

J'aimerais rendre hommage à M. Robert Ardouin qui nous a quittés dernièrement. Robert s'est investi bénévolement auprès de sa communauté pendant plus de 20 ans. On lui doit le déménagement et l'aménagement de la gare qui fait la fierté de notre village.

On lui doit les maisonnettes et la gloriette du Hameau de la gare. Robert avait le souci du détail et aimait que les choses soient bien faites. Il nous laisse un bel héritage et surtout, un modèle d'implication citoyenne hors du commun. Merci et toutes nos condoléances à la famille.

### DÉPART DE MONSIEUR FRANÇOIS ST-AMOUR, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA MUNICIPALITÉ

Après 8 ans de loyaux services, M. St-Amour a décidé d'accepter de nouveaux défis. M. St-Amour a fait un travail remarquable à la Municipalité et s'est particulièrement démarqué par son professionnalisme et sa parfaite maîtrise du monde municipal. Nous lui sommes très reconnaissants d'avoir piloté la Municipalité en eaux troubles : pandémie, changements climatiques, pénurie de personnel et surtout d'avoir assuré l'intérim toutes les fois qu'il y a eu vacance de poste dans un service ou l'autre. Bien que nous soyons très tristes de son départ, nous lui souhaitons bon succès dans ses nouvelles fonctions. L'intérim sera assuré par madame Catherine Clermont, directrice générale adjointe, durant les démarches de recrutement.

*François Litalien*

## Échos du conseil et réponses à vos questions! Septembre 2023

### CAMP DE JOUR

Quelques parents se sont présentés au conseil et ont exprimé leurs insatisfactions au regard de la gestion du camp de jour. Le conseil prend bien note de cette situation et demandera un rapport à la firme La Zone Youhou!. Les parents peuvent remplir un sondage de satisfaction directement sur le site Web de La Zone Youhou! à [youhou.zone/#sondage](https://youhou.zone/#sondage). La Municipalité fera un suivi, au besoin, des commentaires recueillis.

### STATION DE LAVAGE

Une pétition, assortie de plusieurs recommandations, a été déposée. Le conseil reconnaît que certaines lacunes ont été constatées cet été et assure que des correctifs seront apportés pour l'an prochain. Un post-mortem sera fait avec les associations de lacs et chasse et pêche.

Il inclura le rapport de la patrouille nautique. Le comité consultatif en environnement a aussi été mandaté pour faire l'inventaire de ce qui se fait ailleurs. Ses recommandations seront analysées et proposées aux associations. Le conseil tient à préciser que les lacs sont une priorité pour la Municipalité et qu'il fera tout pour les protéger le plus possible, mais qu'à l'impossible nul n'est tenu. Il est donc possible que le myriophylle à épis s'installe malgré les protections. Chaque plaisancier est aussi responsable de s'assurer que son embarcation est bien lavée avant de la glisser sur le lac, que ce soit au débarcadère ou sur un terrain privé.

### TRAVAUX EN COURS

Le conseil tient à remercier les citoyens touchés par les travaux. Il est clair que cela occasionne des ajustements, mais cela est temporaire.

## Loisirs, culture &amp; vie communautaire



**Du 6 au 8 octobre 2023**

## EXPOSITION FAUNE ET FLORE DE L'AMÉRIQUE DU NORD

Réalisée par  
**Ignace Denutte**

Le comité culturel vous invite  
à l'inauguration  
le vendredi 6 octobre à 17 h

Samedi et dimanche  
10 h à 16 h

Salle J.-Adolphe-Ardouin



**Samedi 14 octobre 2023 - 14 h**  
Salle J.-Adolphe-Ardouin

## rencontre avec l'auteure chrystine brouillet

Places limitées! Réservation obligatoire!  
819 278-3384 poste 234 ou  
biblio@municipalitenominingue.qc.ca

**TOURNOI DE DISC-GOLF**

L'Association de développement de Nominique (ADN) présente la quatrième édition du tournoi provincial Phé-Nominique les **14 et 15 octobre** prochains. Le tournoi se déroulera sur trois parcours simultanément : le parcours permanent du chemin des Mésanges et deux parcours temporaires au Camp Nominique et au Club de golf Nominique. Venez encourager les joueurs qui viendront de partout!

**SPECTACLE DE MATT HOLUBOWSKI**

L'ADN présente aussi le **samedi 11 novembre** à 20 h à l'église de Nominique un spectacle du chanteur Matt Holubowski. Les profits seront remis à la Fabrique de la paroisse de Nominique. Les billets sont disponibles sur le site [lepointdevente.com](http://lepointdevente.com) au coût de 36,14 \$ et au Marché Généreux.

**SOUPER DU 40<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DES PAPILLONS DE NOMINIQUE**

Samedi **21 octobre** à la salle J.-Adolphe-Ardouin

Prix de présence et soirée dansante!

Prix : 35 \$

Billets disponibles sur le site Web des Papillons, à l'onglet

**Activités de financement**

**COURS ET ACTIVITÉS DANS LES SALLES MUNICIPALES**

Pour la programmation complète des cours et activités, consultez le site de la Municipalité à l'onglet **Loisirs, culture et vie communautaire/Activités et événements**

**CLUB DE L'ÂGE D'OR**

Sortie aux pommes le samedi **14 octobre** au verger Pommalefun à St-Joseph du Lac.

Coût pour goûter-diner et transport par autobus : 40 \$

Inscription et info : **Louis Leduc, 514 475-0165**

**ARTISTES DE CHEZ NOUS**

Cours de transfert d'image avec Lorraine Bélanger le **16 octobre**. Devenez membre des Artistes de chez nous au coût de 25 dollars par année en communiquant avec Chantal Lafrenière au 514 714-8917 ou par courriel à [artistescheznous@gmail.com](mailto:artistescheznous@gmail.com)

**MARATHON DES JARDINS DE LA VALLÉE DE LA ROUGE**

Dimanche 8 octobre 2023, parcours Rivière-Rouge-Labelle.

Inscription en ligne seulement jusqu'au 7 octobre sur le site [marathondelarouge.ca](http://marathondelarouge.ca)



**HALLOWEEN**

**MARDI 31 OCTOBRE**  
**15 H - 18 H**  
**À LA GARE**

DISTRIBUTION DE BONBONS ET ANIMATION

**DEUX CONFÉRENCES BÉNÉFICES POUR LE CENTRE D'INTERPRÉTATION ET DE RECHERCHES SUR LE PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE DES HAUTES-LAURENTIDES (CIRPAL)**

- L'archéologie des Hautes-Laurentides, avec les archéologues Karine Taché, Francis Lamothe et Roland Tremblay
- L'expédition en canot de Nominique à Oka

Samedi **18 novembre** à 13 h 30 à la salle Roch-Jetté, entrée derrière l'hôtel de ville

Prix : 20 \$ – Billets en vente au Marché Généreux

**RÉUNIONS ALCOOLIQUES ANONYMES**

Les vendredis soirs à 20 h à la salle Roch-Jetté, 2114, chemin du Tour-du-Lac (l'entrée est située à l'arrière). Information : 819 623-6677



**Nominique**  
« Le pays où  
l'on revient »

Bureau municipal  
2110, chemin du Tour-du-Lac  
Nominique (Québec) J0W 1R0  
Tél. : 819 278-3384—Télec. : 819 278-4967  
reception@municipalitenominique.qc.ca  
Heures d'ouverture : lundi au vendredi  
8 h à 12 h / 13 h à 16 h

Retrouvez-nous sur le Web  
municipalitenominique.qc.ca et



Et sur la plateforme Voilà!  
nominique.appvoila.com



## Bibliothèque

Mardi et mercredi 10 h à 12 h et 13 h à 17 h / Jeudi et vendredi 13 h à 19 h - Samedi 10 h à 15 h

### EXPOSITION DES ŒUVRES DE JEAN-RAYMOND TURMEL

L'exposition se poursuit jusqu'au **14 novembre**.

### EXPOSITION DE LIVRES ANCIENS

Jusqu'au **14 novembre**, venez découvrir une belle collection de livres anciens (scolaire, botanique, littérature).

### HEURE DU CONTE D'HALLOWEEN

Avec Tante Claire et Tante Marielle.

Vendredi **27 octobre à 10 h** à la salle Roch-Jetté, entrée derrière l'hôtel de ville .

### ENTRAIDE GÉNÉALOGIQUE

Chaque troisième mercredi du mois.

Prochaine rencontre mercredi **18 octobre à 13 h**.

### ATELIER DE FRANÇAIS ÉCRIT

Une enseignante à la retraite offre gratuitement des ateliers d'orthographe. Inscription obligatoire : 819 278-3384 poste 234.

### MUSIQUE ET POÉSIE

Accompagnement musical de Charles Bilodeau.

Jeudi **19 octobre de 17 h à 19 h** à la salle J.-Adolphe-Ardouin.

## Travaux publics et hygiène du milieu

### FERMETURE DU SITE LIBRE-SERVICE DE RDD

Le site libre-service de résidus domestiques dangereux (RDD), situé au 670, rue Sainte-Anne (derrière le garage municipal) **n'est plus en fonction**. Ces matières dangereuses peuvent générer un danger potentiel d'inflammabilité ou d'explosion si elles ne sont pas entreposées dans les contenants prévus à cette fin. Elles ne peuvent donc pas être déposées pêle-mêle sans la surveillance d'un préposé pour les recevoir. Nous vous demandons par conséquent d'apporter vos RDD au prochain écocentre mobile qui se tiendra à l'arrière de l'hôtel de ville, le samedi 7 octobre prochain ou de les conserver chez vous jusqu'aux prochains écocentres dont les dates vous seront communiquées dans le calendrier des collectes 2024.

Prenez note qu'aucune autre matière ne pourra être déposée à cet endroit. Tout doit maintenant être reçu à l'écocentre afin de faire une meilleure gestion des matières.

### VOLUMINEUX

Merci de bien vouloir apporter dorénavant les matelas, le bois et les électroménagers à l'écocentre mobile, puisque ceux-ci peuvent être récupérés. Cela évite leur enfouissement et des coûts supplémentaires pour la Municipalité et, au final, pour les citoyens. Votre collaboration aux efforts de réduction des coûts liés à la gestion des matières résiduelles est très appréciée.

### ENTREPRISES ET COMMERCES

Nous vous rappelons que le service d'écocentre n'est pas offert aux entreprises et aux commerces. Ceux-ci doivent aller porter leurs matières directement au Complexe environnemental de la Rouge situé au 688, chemin du Parc-Industriel à Rivière-Rouge.

### ÉCOCENTRE PERMANENT EN 2024

L'ouverture de l'écocentre permanent est prévue en juillet 2024. Nous vous tiendrons informés de l'avancement des travaux dans les prochains mois.

## Sécurité publique et service incendie

### SÉCURITÉ DES PERSONNES VULNÉRABLES

La Municipalité souhaite connaître les personnes âgées ou handicapées, en perte d'autonomie (mentale ou physique) qui pourraient avoir besoin d'une aide particulière lors de situations d'urgence. Si vous êtes dans cette situation, nous vous demandons de communiquer avec nous au 819 278-3384 poste 244 afin que nous puissions connaître vos besoins.

Nous demandons également à tous ceux et celles qui connaissent des personnes susceptibles d'avoir besoin d'aide en situation d'urgence de communiquer avec nous au même numéro. Ensemble, nous contribuerons à la sécurité de tous!

### JOURNÉE PORTES OUVERTES À LA CASERNE

Encore une fois, cette journée a été un grand succès. Près de 160 personnes ont visité la caserne et ont participé aux ateliers.